



ADMINISTRATION  
GRAND-RUE 65  
CH-1296 COPPET  
TÉL 022 960 87 00  
FAX 022 960 87 09

Coppet, le 2 novembre 2009 (102.80/gp/jmc)

*Au Conseil communal de Coppet*

## **Préavis municipal n° 14/2009-2010**

### **Budget de fonctionnement de l'année 2010**

Municipal responsable : M. Gérard Produit

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

En vertu des dispositions de l'article 43 de la Loi sur les communes du 28.02.1956 et de l'article 34 lettre B) du règlement du 20 avril 1998 du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous présenter et de soumettre à votre approbation le budget de l'année 2010, adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 novembre 2009.

Il est établi conformément au règlement du 14 septembre 1979 sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives du plan comptable du Département des Institutions et des Relations Extérieures (DIRE), Service de l'Intérieur.

## **BUDGET 2010**

### **Présentation du budget**

Les documents, partie intégrante de ce préavis, sont les suivants :

1. Budget ordinaire de la Commune  
est annexé : le tableau des charges et revenus par nature.
2. Programme quinquennal d'investissements.

Pour faciliter l'explication de certaines dépenses, les commentaires concernant les comptes et notamment ceux qui présentent des variations substantielles par rapport au budget 2009, figurent au verso de la page précédente.

Le budget de fonctionnement de notre Commune présente :

Aux dépenses	Fr.	25'282'443.—
Aux recettes	Fr.	<u>22'945'150.—</u>

**Soit un excédent de dépenses de Fr. 2'337'293.—**

Nous vous présentons quelques commentaires sur les postes du budget de fonctionnement. Ils sont, au besoin, complétés par les commentaires en regard de chaque poste.

## ANALYSE DU BUDGET 2010

Une vue d'ensemble mettant en parallèle les charges selon le budget 2010 en comparaison des charges budgétées pour l'exercice 2009 nous permet de constater une augmentation très importante des dépenses, soit Fr. 1'723'413.00. Nous développerons la provenance de ces différences poste par poste.

	Charges 2010	Charges 2009	Diff. Charges
1 Administration générale	3'500'625.00	3'585'900.00	-85'275.00
2 Finances	5'815'080.00	4'362'240.00	1'452'840.00
3 Domaines et Bâtiments	237'560.00	236'900.00	660.00
4 Travaux	1'883'168.00	1'725'200.00	157'968.00
5 Instruction publique	3'456'620.00	3'056'550.00	400'070.00
6 Police	814'940.00	834'440.00	-19'500.00
7 Sécurité sociale	9'569'950.00	9'747'800.00	-177'850.00
8 Services industriels	4'500.00	10'000.00	-5'500.00
<b>TOTAUX</b>	<b>25'282'443.00</b>	<b>23'559'030.00</b>	<b>1'723'413.00</b>

Nous vous présentons également une vue d'ensemble (tableau page suivante) des produits en vous proposant, comme pour les charges, une comparaison entre les deux exercices budgétaires de 2009 et 2010.

*Handwritten mark*

*Handwritten mark*

Enfin, la différence nette entre les deux budgets 2009 et 2010 se présente comme suit :

En 2009, l'excédent de dépenses s'élevait à Fr. 1'819'140.— alors que pour l'an prochain, la Municipalité estime cet excédent à Fr. 2'337'293.—. Ainsi donc la différence nette entre les deux budgets se monte à :

$$1'819'140 - 2'337'293 = \text{Fr.} - 518'153.—$$

	Produits 2010	Produits 2009	Diff. Produits
1 Administration générale	1'107'325.00	982'450.00	124'875.00
2 Finances	19'199'100.00	18'240'200.00	958'900.00
3 Domaines et Bâtiments	523'590.00	533'600.00	-10'010.00
4 Travaux	1'078'770.00	945'600.00	133'170.00
5 Instruction publique	320'075.00	305'600.00	14'475.00
6 Police	689'740.00	701'440.00	-11'700.00
7 Sécurité sociale	22'050.00	21'000.00	1'050.00
8 Services industriels	4'500.00	10'000.00	-5'500.00
<b>TOTAUX</b>	<b>22'945'150.00</b>	<b>21'739'890.00</b>	<b>1'205'260.00</b>

### LES CHARGES EN 2010

Vous trouverez ci-après des explications concernant les différences essentielles constatées entre les budgets 2009 et 2010 :

	Budget 2010	Budget 2009	Différence
<b>1. Administration</b>	<b>3'500'625.00</b>	<b>3'585'900.00</b>	<b>-85'275.00</b>

Malgré d'importantes manifestations locales prévues en 2010, les charges prévisionnelles de notre administration sont en baisse.

<b>2. Finances</b>	<b>5'815'080.00</b>	<b>4'362'240.00</b>	<b>1'452'840.00</b>
--------------------	---------------------	---------------------	---------------------

L'augmentation de la charge financière provient essentiellement de notre participation au fonds de péréquation. Notre contribution passe de Fr. 3'245'600.— en 2009 à Fr. 3'800'800.— pour l'an prochain. L'amortissement d'un tiers du découvert (exercice négatif en 2008) d'un montant de Fr. 695'380.00 justifie également cette différence.

*l*

*18*

**5. Instruction publique et cultes**      **3'456'620.00**      **3'056'550.00**      **400'070.00**

Cette hausse est principalement due à l'augmentation constante des coûts de l'enseignement spécialisé, lesquels passent de Fr. 1'196'200.— en 2009 à Fr. 1'585'500.— en 2010. A noter que la dépense précitée fait partie de la facture sociale.

**7. Sécurité sociale**      **9'569'950.00**      **9'747'800.00**      **-177'850.00**

Pour une fois depuis l'introduction de la nouvelle péréquation financière, notre participation à la facture sociale diminue ! Reste qu'il s'agit pour l'heure d'une prévision budgétaire...

### LES PRODUITS EN 2010

	Budget 2010 (63 cts)	Budget 2009 (65 cts)	Différence
<b>2. Finances</b>	<b>19'199'100.00</b>	<b>18'240'200.00</b>	<b>958'900.00</b>

Les recettes fiscales sont estimées sur la base d'un raisonnement mettant en opposition la possible stagnation, voire la diminution, des rentrées fiscales relatives à la conjoncture qui s'est détériorée et le nombre à la hausse des nouveaux contribuables dont les effets sur 2009 n'ont pas été remarqués. Dès lors, une hausse plus sensible que ce qui a été constaté les années précédentes est attendue, malgré un différentiel de deux points d'impôt en moins en 2010.

### Commentaire général

Fr. 2'337'293.00 d'excédent de charges prévu ! Certains conseillers ne manqueront pas de trouver ce résultat pharaonique ! Cette valeur est calculée au taux de 63 centimes alors que le montant de la facture sociale donné par le canton est fondé sur un taux de 60. Dès lors, on peut légitimement s'attendre à une ristourne cantonale de l'ordre du Fr. 500'000.00 lors du décompte final qui interviendra à l'automne 2011.

Il n'en demeure pas moins que votre Municipalité s'inquiète. En effet, si les revenus supplémentaires liés aux nouveaux contribuables pourraient atténuer la lourde charge cantonale, notre situation financière ne cesse de se détériorer, bien que votre Exécutif restreigne les investissements.

La situation est simple; notre salut ne pourra intervenir que :

- si les rentrées fiscales sont plus hautes que prévues grâce à l'arrivée de contribuables ;
- si la facture cantonale diminue grâce à la nouvelle péréquation financière qui devrait intervenir d'ici 2011-2012.

D'ici là, il faut espérer que Dame Soleil nous annonce de bonnes nouvelles.

### Décision

En conséquence, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le préavis municipal n° 14/2009-2010.

Vu le rapport de la commission des Finances.

Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

### Décide

d'adopter le budget ordinaire de la Commune pour 2010 dont les totaux se présentent comme suit :

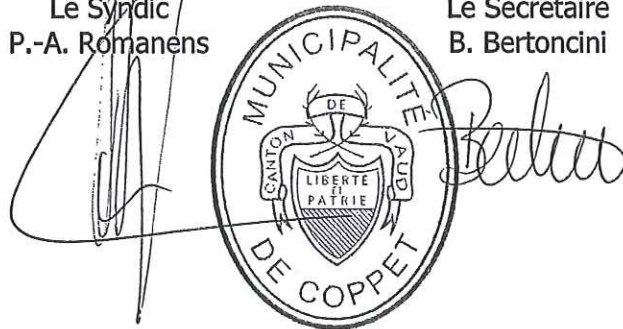
Charges	Fr.	25'282'443.00
Revenus	Fr.	<u>22'945'150.00</u>
<b>Excédent de charges</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>2'337'293.00</u></b>

Ainsi adopté par la Municipalité  
lors de sa séance du 2 novembre 2009

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  
P.-A. Romanens

Le Secrétaire  
B. Bertocini



## COMMISSION DES FINANCES

Séance du 23.11.2009	Séance du 24.11.2009	Séance du 26.11.2009
Membres présents:	Membres présents:	Membres présents :
Charles-Alexandre Rattazzi	Claudine Chevalley	Claudine Chevalley
Claudine Chevalley	Gavin Hopwood	Yves Burger
Gavin Hopwood	Yves Burger	Yves Riesen
Yves Burger	Yves Scherzinger	Yves Scherzinger
Yves Riesen		
Yves Scherzinger	Membres excusés	Membres excusés
	Charles-Alexandre Rattazzi	Charles-Alexandre Rattazzi
Membre excusé	Franco Formenti	Franco Formenti
Franco Formenti	Yves Riesen	Gavin Hopwood

Coppet, le 26 novembre 2009

---

Rapport de la Commission des Finances sur le préavis No 14/2009-2010, **Budget de fonctionnement de l'année 2010.**

Délégués :

Monsieur Pierre-André Romanens, Syndic  
Monsieur Gérard Produit, Municipal  
Monsieur Jean-Marc Cherbuin, Boursier communal

Nous remercions ces personnes pour leurs explications et leur collaboration

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie les 23, 24 et 26 novembre 2009 dans les locaux de la Maison de Ville pour procéder à l'examen des questions relatives à l'objet du préavis susmentionné.

### Considérations

Les considérations de la Commission sont basées sur les éléments suivants :

- Le préavis de la Municipalité
- Les explications des délégués

### Commentaires

Le budget prévoit un déficit de CHF 2'337'293.-.

Il est important de relever que ce montant comprend:

- un amortissement de la perte 2008 pour une somme de CHF 695'380.-
- une surestimation, selon la municipalité, de CHF 400'000.- du montant des acomptes prévisionnels de la péréquation, dont le coût est basé sur un taux à 60cts.

Il ressort donc, si l'on écarte l'amortissement et le supplément de facture sociale, un déficit budgétaire d'environ CHF 1'000'000.-, soit un résultat en ligne avec les années précédentes.

Les revenus ont été calculés en prenant comme base les rentrées fiscales 2008 majorées d'un taux passé de 60cts à 63cts.

Il est également important de noter la clarté des postes (création de nouveaux comptes spécifiques) et le souci d'économie de la part de la Municipalité.

### **Conclusion**

A l'unanimité de ses membres présents, la Commission des finances invite le Conseil communal à approuver le préavis No 14/2009-2010, **Budget de fonctionnement de l'année 2010.**

Claudine Chevalley

Yves Burger

Yves Riesen, rapporteur

Yves Scherzinger, président